

Le point sur le budget 2009

Quelques constats

La baisse importante de niveau de la dette en 2008 a permis une amélioration sensible de l'autofinancement et permis à la collectivité de financer ses investissements 2008 et 2009 sans emprunter.

Malgré une action soutenue de maîtrise des charges, la commune ne parvient pas encore à dégager un autofinancement suffisant pour couvrir sa dette en capital.

La trésorerie ne présente pas de risque de rupture et la dépense reste sécurisée à hauteur de 74 jours en 2008 (contre 65 jours en 2007 et 54 jours en 2006)

La trésorerie est gérée de façon dynamique et la commune a réalisé un placement sécurisé à court terme, dès 2008, d'une partie de cette trésorerie disponible (300 000 €).

Les marges de manœuvre dont dispose la commune restent toutefois toujours contraintes par la ressource fiscale limitée (en terme de taux et de pression fiscale) et la ressource d'emprunt neutralisée par la faiblesse de l'autofinancement.

Deux audits financiers, réalisés à notre demande, l'un par l'Agence Technique Départementale, l'autre par Monsieur le Trésorier, confirment ces quelques points et soulignent les bons choix faits par la commune de Rieumes pour assurer une gestion saine de ses finances

Les taux communaux des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties) n'ont pas été augmentés par la commune, ni en 2008, ni en 2009

Quelques chiffres

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour l'année 2009 à 3 567 636 €.  
La section de fonctionnement s'élève à 2 322 470 €.  
La section d'investissement s'établit à 1 245 166 €.

le point sur les dépenses d'investissement

Les investissements au titre de 2009 resteront « limités », par nécessité, compte tenu de « l'équilibre financier » encore très fragile de la commune.

La dépense « incontournable » reste le remboursement en capital des emprunts antérieurs et représente 171 509 €.

Les principales dépenses, +/- 200 000 €, seront celles relatives aux travaux de voirie et concernent notamment :

- la réfection du chemin du Hangas, de la rue du Pigeonnier, du chemin de Lescouboué et du chemin de la Prade
- la remise en état des chemins de Gargas et du Catalan
- des travaux de mise en sécurité de la voirie communale

Savez-vous que notre commune doit assurer l'entretien de plus de 40km de routes et chemins.... et de leurs fossés !!!

Les autres dépenses d'investissement se décomposent de la façon suivante :

Création d'une aire sportive et d'une nouvelle aire de jeux <b>+/- 120 000 E</b>	Les travaux débuteront mi-octobre par le terrassement de la zone et les installations devraient être opérationnelles au printemps 2010
Achat de matériels nécessaires aux différentes structures communales <b>+/- 40 000 E</b>	Dont : un véhicule utilitaire + une tondeuse professionnelle (services techniques) + une auto laveuse (gymnase)
Matériel informatique, téléphonique et bureau-tique + Petits matériels et mobilier divers + Livres médiathèque <b>+/- 30 000 E</b>	Renouvellement des matériels vétustes et obsolètes (2ème tranche)
Travaux sur le patrimoine communal Maintenance et gros entretien Bois et forêts <b>+/- 250 000 E</b>	zinguerie, isolation, mises en conformité, chauffage, etc. (Les Prunus et La Trésorerie) Eclairage public (rénovation Cité Sagazan) Enfouissement des réseaux, etc. Gros travaux forestiers, plantation, etc.

Enfin nous avons réservé 150.000 € à l'acquisition foncière :

en effet notre commune doit se donner un minimum de moyens pour acquérir des biens immobiliers (terrains ou bâtiments) qui s'avèrent nécessaires à ses besoins immédiats et à son développement à venir.



Gilles DUDOGNON  
1er Adjoint aux Finances

Directeur publication : C.Maury  
Conception/réalisation : S.Calley  
Crédit photo : Mairie, Rieumes Info  
Imprimé en 1500 exemplaires par l'imprimerie Cucuron à Samatan

infos



Rieumes

octobre 2009

n°3

- 2 Edito
- 3 Vie locale
- 4 Sport et culture
- 5 Associations
- 6 Cadre de vie
- 7 Jeunes
- 8 Finances

sommaire

« journal municipal »

Mairie de Rieumes  
1, place d'Armes  
tél. 05 61 91 80 25  
mairie.rieumes@wanadoo.fr

Rieumes info  
tél. 05 62 23 86 77



**Christiane Maury**  
Maire

Chers concitoyens,

Déjà les prémices de l'automne viennent nous rappeler la fuite du temps qui passe ...

Pour cette nouvelle rentrée, après les turbulences des mois passés, l'équipe municipale a voté à la majorité la réorganisation du conseil municipal dont nous vous communiquons le nouvel organigramme.

Des projets ont été réalisés, d'autres sont en cours, d'autres suivront...qui vont être développés dans les pages de ce journal.

Même si l'état des finances de la commune ne nous permet pas encore de prévoir d'importantes réalisations, nous avançons avec la ferme volonté de réaliser notre programme, sans précipitation et avec la nécessaire maîtrise des dépenses publiques.

## participative

Tout projet communal n'est pertinent que s'il répond aux besoins réels des citoyens.

**Nous vous proposons :**

- De faire participer systématiquement les différents acteurs communaux concernés à l'élaboration des projets pour :

- Une réflexion plus riche et plus juste,
- Des projets encore mieux adaptés aux besoins réels,
- Des choix plus équitables,
- Des investissements raisonnables décidés dans la transparence.

Dans le cadre de notre programme électoral (cf. encadré), nous nous étions engagés à gérer les affaires de la commune de manière

« responsable, solidaire, ambitieuse et participative », en « faisant participer systématiquement les acteurs communaux concernés à l'élaboration de nos projets ».

**Cet engagement ne doit pas rester lettre morte.**

Ainsi le conseil municipal propose-t-il l'ouverture de ses commissions aux citoyens Rieumoises intéressés sur des thèmes de travail tels que, pour l'instant :

- Personnes âgées et devenir du Foyer logement Les Lauriers
- Elaboration de la Charte des Associations
- Voirie et assainissement communal
- Logement social

Les personnes intéressées, volontaires et disponibles pour travailler sur ces sujets doivent se faire connaître auprès de la mairie en adressant un courrier motivé précisant leurs connaissances ou leurs compétences dans les domaines concernés.

Ce 3<sup>ème</sup> numéro du journal municipal va balayer tous les axes de notre programme, de notre travail, et de la vie de la cité, tant au niveau de la commune que de l'intercommunalité (SIVOM, Communauté de communes).

Je vous en souhaite très bonne lecture....

Et avant de conclure, je tiens tout spécialement à souhaiter une très bonne année scolaire aux enfants des écoles, aux collégiens, lycéens et étudiants de Rieumes et du canton, ainsi qu'à leurs équipes enseignantes. Je souhaite une bonne prise de fonctions, à Mme C.KHORSI, nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale en charge des écoles de Rieumes, à Mr P.M. MILONE, nouveau Principal du collège Robert Roger, et à la lieutenant B. GOMES, nouvellement nommée également au commandement du groupement de gendarmerie Rieumes - St Lys, avec lesquels un partenariat constructif est déjà en route.

Bien à vous.  
Christiane MAURY



## Commémoration

Ce matin là le petit crachin n'a pas fait reculer la population venue commémorer, du plus grand au plus petit, **le souvenir de nos résistants, héros de la Libération**, devant la stèle du Commandant Delattre, à Rieumes comme à Savères au bois du maquis.

Le tout clôturé par un rassemblement cordial et animé dans la salle des fêtes de la mairie de Savères, et par un bon repas dans un restaurant de St Clar de Rivière.....superbement organisé par la Présidente, Mme Annie Trulls, en compagnie des anciens du maquis de Rieumes - Muret...

## Repas de quartiers

**Les rassemblements sont l'occasion de renouer avec les traditions et de revoir ou de lier des connaissances dans la bonne humeur et la simplicité.**

Un succès qui pour cette deuxième année ne se dément pas à en juger par le nombre croissant de participants jeunes et adultes. Merci à tous les organisateurs et animateurs de ces journées (et soirées) qui appliquent l'adage **«manger ou ne pas manger, l'important c'est d'être ensemble.»**



**La fête à l'Ormette** a retrouvé sa convivialité après une interruption de quelques années et a rassemblé de joyeux festoyeurs autour d'un bon repas et du traditionnel « feu de la St Jean ».

Gilles DUDOGNON, premier adjoint, félicite les heureux gagnants de la partie de pétanque...

N'oublions pas les festivités du 14 juillet et bien entendu de la St Gilles qui se sont déroulées sous un ciel clément, **ambiance et animations de qualité garanties...**

## Communiqués

### CCAS

L'association « Les Restos du Cœur » recherche des bénévoles. Votre candidature doit être déposée au bureau du Centre Communal d'Action Sociale (Foyer logement « Les Lauriers ») précisant votre adresse et éventuellement un moyen pour vous contacter.

### Infos MAIRIE

- La Préfecture de la Haute-Garonne a émis un arrêté portant **restriction des usages autres que l'irrigation jusqu'au 31 octobre 2009.**
- Les inscriptions sur **les listes électorales** sont ouvertes.
- Les jeunes filles et jeunes gens atteignant l'âge de **16 ans** doivent venir **s'inscrire en mairie au titre du recensement militaire.**

## Des mariages il y en a aussi !

Celui de **la fille de Mme Gachot, du fils de Mme Gavarino de Mr et Mme Vergnhes** sans omettre celui officié par Mr Bua, adjoint à l'urbanisme qui a eu la joie de marier sa fille aînée au cours d'une cérémonie particulièrement émouvante.

**Nous souhaitons à tous ces nouveaux mariés une vie de couple longue et heureuse.**



	mariages	naissances
2006	18	39
2007	14	34
2008	9	43
2009 à ce jour	6	26

**comme quoi notre village a de la vitalité !**

A propos connaissez vous la source de l'expression **«se passer la corde au cou»** en parlant d'un mariage? Eh bien c'était le nom (mariage) que les jurés cordiers donnaient à la corde qu'ils devaient fournir au bourreau de Paris pour pendre les criminels.

## La Téléassistance

**Mis en place par le Conseil Général de la Haute-Garonne, ce service permet de pouvoir vivre chez soi.**

**C'est un service GRATUIT qui favorise le maintien à domicile des personnes âgées.**

Une télécommande que vous portez sur vous, vous permet d'alerter à distance 24 h sur 24 un standard téléphonique. Dès réception de votre signal les services de TÉLÉASSISTANCE 31 vous rappellent et si vous n'êtes pas en mesure de répondre, une procédure d'urgence est lancée pour prévenir le médecin et la personne que vous aurez désignée dans votre dossier.

Les personnes souhaitant faire appel à ce service doivent **retirer un dossier d'inscription auprès de la Mairie**, munies des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Si vous avez moins de 65 ans : préciser si vous êtes bénéficiaire de l'APA sinon, joindre la photocopie de la carte d'invalidité délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (taux invalidité de 80% et plus).

Jean-Pierre SOLANA, 5<sup>ème</sup> adjoint

## La piscine de Rieumes

## Un formidable lieu de convivialité pour les jeunes

La piscine de Rieumes créée en 1970 (ouverture en 1971) est en période estivale un lieu très prisé par la jeunesse rieumoise et celle du Canton. (cf camembert)

Même si elle est tributaire de la météorologie, la fréquentation de la piscine est en **augmentation ces dernières années** (la vente de tickets d'entrées donne des recettes de 9965.50 € en 2007, 12959.50 € en 2008 et 16949 € en 2009). Ces recettes ne permettent pas d'équilibrer le budget puisque les dépenses de fonctionnement (entretien, encadrement etc..) s'élèvent chaque année globalement à 33000 €. **Malgré ce déficit, la présente municipalité a décidé de ne pas en augmenter les tarifs afin de la rendre accessible au plus grand nombre.**

Chaque été 2008 et 2009 la municipalité de Rieumes a réalisé auprès des utilisateurs des

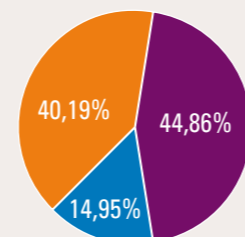
sondages sur cet outil. Il en ressort notamment que près d'un utilisateur sur deux n'est pas Rieumoise mais réside dans l'une des communes de la Communauté de communes du Savès.

Malgré son âge les usagers la trouvent très agréable et dans un état encore tout à fait convenable. Le plus gros écueil reste le fait que l'eau n'y est pas chauffée.

La municipalité mènera prochainement, en concertation avec la Communauté de communes, une réflexion sur une éventuelle prise en charge de cette structure par cette dernière. Ceci pourrait permettre d'envisager sa mise aux normes, d'y installer un nouveau système de chauffage de l'eau et d'élargir ses plages d'ouvertures (mai-juin) afin de la rendre accessible à toutes les écoles du secteur.

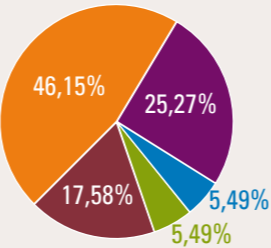
Affaire à suivre .....

Ages des visiteurs



■ moins de 6 ans  
■ moins de 16 ans  
■ adulte

Etat de la piscine de Rieumes



■ très insuffisant  
■ insuffisant  
■ correct  
■ satisfaisant  
■ très satisfaisant

### Conférence débat : Architecture, histoire, environnement et développement durable

La Municipalité de Rieumes en partenariat avec l'Institut d'Etudes Occitanes vous propose une CONFERENCE DEBAT dans le cadre du Festival Occitania **Samedi 3 octobre Rieumes salle Denis Paunéro (cinéma) à partir de 14h30** (entrée libre)

**Doit-on se résoudre à construire partout comme nulle part.** L'histoire nous apprend que l'aventure architecturale



se fonde dans celle toute entière des civilisations, et qu'il n'y a pas de grands desseins en architecture qui ne soient liés à la volonté des hommes d'un lieu donné, d'exister d'une façon majeure.

Par ailleurs, la notion de **développement durable** implique de s'interroger sur les **matériaux** utilisés dans l'histoire et de considérer les **innovations pour demain**.

Ces rencontres sur l'architecture proposent ainsi d'investir le débat, à partir de deux entrées :

- 1) les ressources actuelles dans notre région en éco-construction et notamment en terre crue ou cuite par Nathalie Gonthiez de l'ADEME
- 2) la présentation de réalisations en Pays Basque et au-delà selon les principes d'une « architecture située » par l'architecte Xavier Leibar.

## Culture

La Municipalité de Rieumes vous propose...

dans le cadre du Festival Occitania et en partenariat avec Musiques en Vallées **Samedi 3 octobre - 20h30 - Église de Rieumes CONCERT MUSIQUE ET CHANT Gao - Voyage musical** (Entrées 10€ et 6€)

**Eric Fraj et Jean-Raymond Gelis** au rythme de leurs corps, de leurs voix, de leurs chants vous entraînent dans un **voyage poétique, dont l'émotion est le fil conducteur.**



en collaboration avec le Conseil Général de la Haute-Garonne **Vendredi 16 octobre - 20h30 - Église de Rieumes un Concert de l'Orchestre de Chambre de Toulouse** Entrée libre



L'Orchestre de Chambre de Toulouse se produit sur **instruments d'époque** et vous propose un programme autour de **Mozart et Mendelssohn** pour faire ressentir au public la fraîcheur et la vivacité.

Programme  
Promenade Romantique  
E. Grieg : Suite Holberg  
F. Kreisler : Liberslied  
A. Dvorak : Bagatelle N°2  
P.I. Tchaïkovsky : Sérénade



La journée des associations ce 12 septembre a été un succès. Elles étaient nombreuses et beaucoup de visiteurs se sont déplacés. Merci aux participants, organisateurs, associations, visiteurs, et les agents municipaux sollicités lors des manifestations.

## Il y a quelques mois, voire quelques jours !

L'association Bol d'R vient d'organiser le weekend dernier les « Virades de l'espoir » qui ont connu un large succès avec le soutien d'autres associations ( cf la photo prise depuis le clocher de l'église St Gilles ), tout comme l'Association «un défi pour Virgile» lorsqu'elle a organisé le tournoi de «Beach Rugby».

Mme le maire et son équipe municipale, conscients de l'important investissement que nécessite la mise en place de telles manifestations, souhaitent encourager les organisateurs de celles-ci à les poursuivre ou à les renouveler.



« Celui qui choisit le combat se dresse, droit et fort, et fait face à son destin. Celui qui fait face à son destin choisit la solution qui le fera grandir ». Henri Laborit.

Le Samedi 20 Décembre 2008 de 17h30 à Minuit s'est déroulé le premier tournoi de football en salle adultes au gymnase de Rieumes.

Cet événement sportif très convivial, conçu par deux jeunes Rieumoises (Kevin Queva et Guillaume Daban) ainsi que trois employés communaux (Philippe Tricoire, Alain Carras et Jean Pascal Moulières) a réuni douze équipes du canton de Rieumes. Pour le bon déroulement de cette manifestation, les organisateurs ont pu bénéficier du support logistique du Sporting Club Rieumoise par l'intermédiaire de son président J. L. Brousset. Ce tournoi a été parrainé par plusieurs artisans et commerçants, l'UCAR, le conseil général et la mairie de Rieumes.

Les organisateurs de cet événement ont fait don du bénéfice dégagé à deux associations Rieumoises d'enfants malades : Arc en ciel de Jade et Bol d'R.

## Un mot sur l'organisation future des manifestations des associations.

Le mouvement associatif rieumoise, riche et divers, participe au développement de la commune tout en favorisant l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social. Il repose essentiellement sur le bénévolat, qualité humaine qu'il est nécessaire de préserver et de développer.

Il est incontestable que par leur dynamisme, les associations améliorent la qualité de vie de la population et font vivre notre commune, en sous-tendant le tissu économique local. Aussi, la municipalité, à leur écoute, entend-elle dynamiser une politique de soutien en leur faveur, et mettre en place dans les prochains mois une Charte d'engagement

Ce partenariat doit être celui d'un travail en commun où chacun respecte la place, le rôle et les demandes des uns et des autres...

Cette charte fixera les règles de fonctionnement des associations, en matière de demandes de subventions, de matériels, de respect des consignes de sécurité... de préparation des manifestations importantes en partenariat avec les pompiers, la gendarmerie, la DDE, la mairie, etc.

La municipalité se réserve le droit de refuser le prêt de matériel ou la location d'une salle si toutes les conditions (en particulier de sécurité) précisées dans cette charte ne sont pas remplies

ou respectées par l'association. De même une association ne pourra bénéficier d'une subvention que si elle produit un bilan financier et moral de l'année écoulée.

Approuvée par les associations et la municipalité la charte précisera en outre les moyens mis à la disposition des associations par la commune en matière de matériels et d'outils de communication, internet, reprographie, et fixera les conditions d'attribution des subventions exceptionnelles.

Cette Charte sera établie par la commission en charge de la vie associative et validée par délibération du conseil municipal. Une évaluation de cette charte sera effectuée périodiquement en concertation avec le mouvement associatif.

Claude ESTOURNES, 3<sup>ème</sup> adjoint



Voirie !



Depuis quatre années elle faisait partie du paysage...

malgré le règlement du POS en vigueur qui ne permet pas une telle occupation du domaine public. Pensez-y!

Une tranche du programme des travaux a été menée à bien (Hangas, Pigeonnier, La Prades...). Un programme prévisionnel pluriannuel est en cours pour l'entretien et la réfection de la voirie communale

Beaucoup reste à faire, notamment en matière d'amélioration du plan de circulation et des voies piétonnes, de signalétique et accessibilité, autant de questions au programme du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en phase d'élaboration.

Patrick BUA, 2<sup>ème</sup> adjoint

Autres travaux et investissements réalisés par la commune :

- Réfection du stade de football et réglage de l'arrosage intégré des deux terrains.
- Installation de cages de foot amovibles
- Restauration des menuiseries de la « Bascule » qui va devenir le point de ralliement des randonneurs.
- Sécurisation de la buvette de la piscine.
- Travaux au Pigeonnier et à la Sacristie.

Antoine MANERA, 6<sup>ème</sup> adjoint



«L'hippodrome de Toulouse (La Céprière) présentait ce vendredi 11 septembre une de ses semi-nocturnes «vedettes» : celle des Grands Prix de Toulouse, Auch, Bélesta, Rieumes et Jean-Pierre Sié ; compétitions très prisées puisque chacune d'elles offraient près de 16 000 euros de prix à partager (alloués par la SECF). Sous les applaudissements de la vingtaine de Rieumoises venues assister à cette désormais traditionnelle soi-

rée hippique, l'entraîneur et le driver recevaient le diplôme traditionnel des mains de Christiane Maury, première élue de Rieumes, entourée d'une partie du conseil municipal. Une soirée sous le signe du cheval mais aussi de la gastronomie puisque après avoir visité l'hippodrome le groupe terminait par un repas avec vue sur le champs de course. Tous se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine, félicités en cela par Maurice Clarous, administrateur ainsi que par le directeur général de l'établissement toulousain. » (La Dépêche du 12/09/2009)

Hippodrome

Social

Que va devenir le Foyer logement « Les Lauriers » ? :



En 1977 la commune a cédé par bail emphytéotique à la Société HLM les Châlets un terrain municipal afin d'y construire un foyer pour personnes âgées. Ce bail, d'une durée de 65 ans, porte sur divers biens (locaux affectés au foyer logement et au club du 3<sup>ème</sup> âge). A la fin de ce bail, en 2042, les biens reviennent à la commune.

Des conventions de location sont signées entre le CCAS et la SA HLM les Châlets par périodes de douze années reconductibles.

L'ancienne municipalité aurait, par délibération du 14 septembre 2007, convenu de fermer le Foyer logement dans le cadre de la construction de l'EHPAD acceptée par le Conseil Général.

Aujourd'hui le Conseil général nous demande de ne plus admettre de résidents.

Comment le CCAS pourra-t-il faire face aux obligations nées du bail si la menace de fermeture demandée par le Conseil général est maintenue ?

Comment régler la question des personnels qui y sont employés ?

Et surtout : comment régler le problème humain des personnes âgées qui y résident ? Quant au problème financier pour le CCAS ? Quant au club du 3<sup>ème</sup> âge ?

La population de notre canton a augmenté de près de 30% entre les deux derniers recensements ; les 65 lits de l'EHPAD (personnes âgées dépendantes) suffiront-ils à satisfaire les besoins de prise en charge de nos aînés, sachant que notre canton comptait déjà 1288 personnes âgées de plus de 65 ans en 2006 ?

Permettre aux personnes âgées non dépendantes de notre canton de continuer à vivre au cœur de notre village, dans un climat de convivialité et de sérénité largement reconnu et apprécié de tous, telle est notre volonté.

Arlette BLANCART, 4<sup>ème</sup> adjointe



du côté du SIVOM de la Bure

Notre syndicat à vocations multiples gère principalement le fonctionnement des écoles et l'AEJ (animation enfance jeunesse) par le biais de la MJC. En effet les compétences « portage des repas » et « petite enfance » ont été transférées à la Communauté de communes du Savès. Ainsi les crèches de Rieumes, Bélat, Lherm ( et bientôt celle de Ste Foy de Peyrolières ) sont depuis le 1er janvier 2009 gérées en coordination au plan communautaire.

Concernant la compétence animation enfance jeunesse....

Les quatre communes de Beaufort, Pin Murelet, Poucharramet et Rieumes soutiennent financièrement les activités de la MJC en participant aux charges de fonctionnement de l'animation interclasse, du centre de loisirs sans hébergement, ainsi que du contrat enfance jeunesse, bénéficiant à ce titre d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales....

Le SIVOM de la Bure a consenti un effort financier considérable en augmentant ses participations aux charges de fonctionnement de la MJC de 70% depuis avril 2008, soit une progression de 99 041 € en deux ans. Par ailleurs 5 autres communes du canton n'adhérant pas à la compétence AEJ ont voté des subventions à la MJC pour un montant total de 5 600 € lors du vote de leur budget 2009.

Concernant les écoles élémentaire et maternelle...

Onze communes du canton, Beaufort, Forgues, Lahage, Monès, Montastruc-Savès, Montgras, Le Pin-Murelet, Pagnole, Rieumes, Sajas et Savères dont les enfants fréquentent les écoles de Rieumes, se sont regroupées et adhérent au niveau du SIVOM de la Bure à la compétence « écoles ».

L'Education Nationale gère le personnel enseignant et la scolarité, le SIVOM de la Bure met à disposition le personnel non enseignant et les locaux, assurant toutes les charges de fonctionnement et d'investissement nécessaires au bon déroulement du service public : accueil des enfants, accompagnement dans les cars de ramassage scolaire, service de restauration, entretien des locaux, aide aux enseignants des écoles maternelles, ainsi que tous travaux d'entretien,

de réhabilitation, voire de construction de nouveaux locaux. A ce jour le SIVOM emploie 17 agents techniques et 3 agents administratifs.

Au SIVOM également une politique de réduction des dépenses a été mise en place, avec un résultat visible : en 2008 les charges de fonctionnement ont été réduites de 8,35 %, notamment au niveau de la cantine scolaire, où des efforts ont été faits en parallèle pour améliorer la qualité des repas.

De nombreux travaux de remises aux normes ont été effectués à l'école élémentaire, suite au passage de la commission de sécurité. Une 14<sup>ème</sup> classe a été ouverte à la rentrée, compte tenu de l'augmentation des effectifs.

Christiane MAURY, Présidente du SIVOM de la Bure

Un nouveau projet d'école élémentaire ... la priorité des priorités :

D'ores et déjà, un projet d'extension de l'actuel groupe scolaire est mis en route. Compte tenu des conditions d'accueil des élèves et de la vétusté de certains locaux, le conseil syndical et les onze maires des communes concernées ont décidé de lui donner désormais la priorité sur tout autre projet. Un rapport des architectes conseils du CAUE a été présenté aux élus du SIVOM et aux usagers de l'école élémentaire, enseignants et parents d'élèves. Projet à suivre....

**Ce scénario reconstruit 8 classes et les dégagements nécessaires.**

Localisée sur la partie ouest du terrain la construction future est bâtie en prolongement de l'existant bénéficiant de la proximité des équipements présents : BCD, salle informatique, toilettes, locaux enseignants etc. Une galerie permettra de relier l'étage nouveau à l'ancien.

La totalité du niveau supérieur sera ainsi rendue accessible aux handicapés par l'installation de l'ascenseur.